



lettre d'insultes à personne vulnérable

Par **chrisrudy**, le **17/03/2013** à **22:39**

Bonjour,

Je ne m'entends pas du tout avec un oncle qui a 85 ans.
comme je suis demandeur d'emploi, il ne comprend pas ma situation et passe son temps à m'humilier.

faisant suite à une de ses vexations, je lui ai écrit une lettre qui est un pot-pourri des moqueries dont notre famille le gratifie.

En quelque sorte, cela pourrait être vu comme une lettre d'insulte.

Comme il est très prétentieux, s'il porte plainte, de quoi pourrais-je être accusée ? est-ce que cela peut-être grave?

Merci.